

CIL VILLETTÉ-PAUL BERT

« Vivre notre quartier »

Maison de quartier,

263, rue Paul Bert, 69003 LYON

Déclaré en Préfecture sous le numéro **W691056416**

Courriel : cil_villette_pb@yahoo.fr

Site internet : cil-villettepaulbert.org

Réunion mensuelle du C.I.L.

Maison de quartier, le mardi 12 novembre 2019 à 20h

Etaient présents :

Mmes, MM. Ghislaine Anding, Chantal Arnaud, Noëlle Balassa, Eliane Bartoli, Michel Berthomier, Pierre Boissière, Christine Bouchekoura, Michel Catheland, Sylvie Dubois, Anne Gabé, Vincenzo Giacomarra, Philippe Lewita, Josyane Locatelli, Marie-France Lutin, Elise Maola, Elisabeth Maurin, Odile Meunier, Bernard et Chantal Michet, Claude Montaud, Geneviève Nicolas, Bernard Pichon, Yoann Poher, Sigrid Poher-Bertrand, Nicolas Prat, Christelle Rezel, Marie-Claude Roustand, Suzy Saez, Martine Vivant

Excusés : Mmes, MM. Bernard Conus, Sylvine Guillon, Michel Lirola, Jean-Mehdi Loukili (qui représentait au même moment le CIL à la réunion de la SPL), Christel Vaissière, Gilles Vitalis, Maritza Yégavian.

1 – Les chantiers de la Clinique Émilie de Vialard. (Sur cette question, relire les compte-rendus des réunions mensuelles du 10 septembre dernier (paragraphes 1a, 1b, 1c,) et du 8 octobre (paragraphe 1).

Elément nouveau : Le président lit un courrier adressé par le Collectif à Madame le Maire du 3ème arrondissement dans lequel sont formulées une nouvelle fois les doléances des riverains. Le Collectif entame les démarches pour un recours gracieux. Le président rappelle que Jean-Mehdi Loukili, vice-président, reste en contact avec le Collectif auquel le CIL réitère son soutien dans les actions qu'il conduit.

2 – Projets immobiliers divers : Le CIL soucieux de ne pas être placé devant le fait accompli s'enquerra auprès de la Mairie des projets immobiliers envisagés 97/99, rue Baraban, 77, rue Étienne Richerand et 7, rue des Petites Sœurs / 47 bis, rue Étienne Richerand.

3 – Occupation des parcs et jardins publics par les migrants : Le président rappelle que le CIL demande que les autorités fassent respecter le droit commun de non-occupation sauvage des parcs publics et les règles élémentaires d'hygiène et de civilité. Plusieurs personnes présentes déplorent le jeu du chat et de la souris auquel se livrent migrants et Police et qui fait que les parcs sont alternativement occupés et évacués, sans solution pérenne.

On peut légitimement penser que durant le Plan Grand Froid, lorsque le Préfet réquisitionnera des gymnases pour abriter les SDF, migrants, réfugiés, la question sera temporairement réglée... mais juste temporairement. Pour l'heure, le Préfet n'a pas répondu au courrier que notre président lui a adressé sur cette question le 21 octobre dernier. En revanche, Monsieur le Maire de Lyon qui avait été mis en copie de ce courrier a répondu (*voir le courrier en pièce jointe*)

Les riverains du 3, rue des Teinturiers qui déploraient aussi les nuisances, notamment sonores, qu'engendrait le squat qui s'était installé dans l'ancien local exploité jadis par EDF-GDF signalent que le problème est désormais réglé. Ce local a été hermétiquement fermé.

4 – Josyane Locatelli rend compte de son intervention au nom du CIL, au CICA du 5 novembre, en préambule au Conseil d'arrondissement, sur la question des nouvelles mobilités, (*voir en annexe les constats et propositions qu'elle a faits et qui sont une synthèse des travaux d'une équipe du Conseil du CIL*)

5 - Les projets de la SPL : A l'heure même où se tenait notre réunion mensuelle, Jean-Mehdi Loukili participait au nom du CIL à la réunion d'information et de participation de la SPL Voici ce qu'il en a retenu.

6 - Organisation de l'AG: le président a adressé à Mme le Maire (message du 12 nov), l'invitation à notre AG pour traiter des projets et de nos préoccupations en cours. Il lui a aussi proposé (suivant sa réponse), une réunion spécifique en Mairie, pour avancer et faire le point, en cette fin d'année... Depuis la réunion, Madame Panassier a répondu ; elle et/ou Monsieur Boyron sera (seront) présent(s)

Divers: Invitation de l'UCIL aux membres des CIL: jeudi 21 nov 17h30 sur le thème espaces verts / écologie urbaine, avec la présence de l'Adjoint concerné: Mr A. Giordano. (Pour rappel, voir le document joint que je vous avais déjà envoyé le 12 novembre dernier)

Michel CATHELAND, Secrétaire, le mercredi 20 novembre 2019

Rappel : L'Assemblée générale annuelle du CIL aura lieu le lundi 16 décembre à 19h30, à la Maison de Quartier,
... de ce fait, il n'y a pas de réunion mensuelle en décembre.
(Cf la convocation à cette AG ci-jointe ainsi que les rapport moral et d'activités.)

**Quant à la prochaine réunion mensuelle du C.I.L. elle se tiendra à la maison de Quartier
le mardi 14 janvier 2020, à 20h.**

Annexe : Intervention de Josyane Locatelli devant le CICA du 5 novembre.

CIL VILLETTÉ PAUL BERT, CICA DU 5 NOVEMBRE 2019

SUJET : Les modes doux de déplacement, les nouvelles mobilités

CONSTAT POUR NOTRE QUARTIER

Des pistes cyclables entourent notre quartier (cours Lafayette – avenue Marc Sangnier (Villeurbanne) avenue Félix Faure (T3) rue de la Villette (problématique à cause des travaux de la gare), mais juste quelques bouts de pistes au sein du quartier lui-même :
Aucun maillage logique, aucune piste transversale, ni voie de bus utilisable.

Par exemple : rue Baraban et rue Richerand nord-sud – rue Paul Bert et rue d'Aubigny est-ouest – Problème de la rue Pionchon très étroite avec "piste" à contre sens (comment faire avec un enfant à l'arrière voire plus dans une remorque?)

Abord des écoles : nombreux enfants en trottinettes – trottoirs dangereux pour les piétons
Présence de trottinettes électriques de location un peu partout

QUESTION 1 : COMMENT EST PLANIFIEE LA MISE EN PLACE DES PISTES?

Qui choisit de mettre en place des pistes cyclables? Y a-t-il un objectif global de plan cohérent?
Les acteurs et utilisateurs locaux sont-ils consultés?

AUTOUR DE LA GARE

Compliqué pour les modes doux à cause des travaux.. mais les personnes continuent à venir travailler à la Part Dieu..

Des passages très dangereux : rue Paul Bert sous voies – rue de la Villette à la descente des trams – trafic de camions des chantiers place Béraudier, cours Lafayette (Emergence)

Pas de parkings à vélos fermés sécurisés. Trottinettes de locations un peu partout

Pas de plan à jour sur le site de la métropole– pas de pistes provisoires pour contourner les zones problématiques

QUESTION 2 : QUELS ESPACES DE STATIONNEMENT SONT PREVUS POUR LES MODES DOUX NOTAMMENT AUTOUR DE LA GARE ET DU CENTRE COMMERCIAL DE LA PART DIEU?

PROPOSITIONS:

Devant la recrudescence d'utilisations des nouvelles mobilités, nous proposons :

- Accélération de l'aménagement de pistes cyclables sécurisées selon un plan cohérent en concertation avec les acteurs locaux – y compris (et surtout) autour des zones de travaux
- Matérialiser les pistes de façon plus visibles et sécurisantes : couleurs – marquage au sol (notamment aux ronds points) – panneaux, etc..
- Communiquer sur la sécurité (affichages, réseaux sociaux..) : port de casques, gilets, éclairage, code de la route, vitesse, bonnes pratiques...